

Depuis le 6 avril, date de ma dernière lettre, nous avons poursuivi nos actions au quotidien avec toujours la volonté d'apporter soutien et solutions tant aux acteurs économiques de notre territoire qu'à nos partenaires associatifs ou institutionnels.

Parmi celles-ci nous avons continué à veiller à l'approvisionnement des établissements et services qui étaient en première ligne. Une fois encore je veux remercier les bénévoles, les associations et les élus qui s'impliquent dans cette chaîne de solidarité.

Je veux également souligner le professionnalisme et l'implication sans faille de tous les soignants, intervenants sociaux, paramédicaux et des services qui ont permis par exemple de faire qu'à ce jour le virus soit resté à l'extérieur des EHPAD de notre territoire.

Pour que cette réussite perdure il faut que chacune et chacun d'entre nous s'engage à conserver la plus grande vigilance, à respecter plus que jamais et strictement les gestes barrières et à assumer face à la pression parfois de

nos concitoyens, familles ou entreprises, toutes ces obligations sanitaires qui peuvent entraver le quotidien de chacun d'entre nous.

Grâce à l'organisation qui a été mise en place dès le début du confinement nous avons pu maintenir le fonctionnement de notre collectivité et son pilotage, bien que dans des conditions de travail dégradées.

Pour cela les vice-présidents et les directeurs de services s'impliquent en étroite relation avec tous les personnels. Les réunions en visioconférence avec les vice-présidents permettent le suivi des activités qui se poursuivent ou parfois redémarrent.



JEAN-LOUIS MAÎTRE
Président de Bresse
Haute Seille

UN PLAN DE REPRISE DE L'ACTIVITÉ

Depuis une semaine bientôt nous réfléchissons sur les actions à mettre en œuvre pour être le plus opérationnel possible lorsque le déconfinement, même progressif, interviendra.

Beaucoup d'incertitudes, d'absence de directives ou de procédures nous obligent à avancer par à-coup et nous font craindre de ne pas être suffisamment prêts. Toutefois, pour éviter cet écueil nous étudions et envisageons des modalités qui doivent nous donner une réactivité suffisante pour être en ordre de marche en temps voulu. Nous avons anticipé l'organisation du travail, des locaux et la mise en œuvre des protocoles sanitaires et d'hygiène pour ouvrir dans de bonnes conditions les accueils périscolaires ainsi que pour la réouverture de nos différents établissements accueillant du public.

UNE RÉOUVERTURE PROGRESSIVE DES ÉCOLES

Nous travaillons en étroite collaboration avec l'Éducation Nationale. Et nous avons dès ce début de semaine grâce aux directives concernant les modalités de nettoyage et de gestes barrières, commencé à nous coordonner avec les communes sièges d'écoles, les SIVOS et RPI ainsi que les parents d'élèves. Ensemble, nous prendrons les mesures indispensables à une réouverture des écoles en conformité avec les règlements sanitaires afin de garantir la sécurité des enfants et des personnels.

FERMETURE DU CENTRE COVID-19

Le centre COVID 19 de Bletterans a arrêté son fonctionnement le 29 avril 2020 afin de préparer l'éventuelle réouverture du collège. Il a permis pendant sa période opérationnelle d'accueillir chaque après-midi entre 8 et 10 personnes et de sécuriser l'accès aux maisons de santé. Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui se sont impliqués dans la mise en place, le fonctionnement et la remise en état : Les médecins, les personnels soignants, les personnels qui ont assuré le nettoyage, les personnes du collège et tous ceux qui ont participé de près ou de loin à cette structure éphémère. Je veux qu'ils soient assurés de la gratitude et de l'infinie reconnaissance de tous les élus et habitants de notre territoire.



AIDES AUX ENTREPRISES

Nous œuvrons également au soutien économique de notre territoire, avec l'Etat, la Région et le Département en apportant soit une aide administrative pour que les entreprises puissent bénéficier des nombreuses aides mises en place à tous les niveaux, soit financière comme c'est le cas au côté de la Région pour les plus petites entreprises. Bien entendu nous sommes attentifs à ce que nos prévisions d'investissement se réalisent pour soutenir l'activité du BTP et de l'artisanat sur notre territoire.

A PROPOS DES ÉLECTIONS



A partir du 24 mai nous devrions savoir comment se passera le deuxième tour des élections municipales et nous préparerons l'organisation de la gouvernance actuelle et future de la communauté de communes en fonction des décisions qui seront prises par le gouvernement. Nous aurons également à trouver un fonctionnement qui permette le meilleur exercice de la démocratie locale en respectant les procédures contraignantes dues à la pandémie. C'est un travail que nous aurons à mener ensemble et pour lequel nous devons faire preuve d'inventivité et certainement faire appel aux technologies numériques de façon plus intense qu'auparavant.

En attendant cette organisation, je continuerai à vous informer des décisions que je pourrai être amené à prendre grâce aux dispositifs de délégations prévus par les ordonnances prises par le Gouvernement.

Pour réussir tous ces challenges je compte sur vous et sur nos capacités à trouver ensemble des solutions pour que le territoire de Bresse Haute Seille puisse reprendre sa marche en avant malgré cette crise sanitaire.

JEAN-LOUIS MAITRE Président de Bresse Haute Seille

DISTRIBUTION DE MASQUES

Enfin nous nous impliquons en tant qu'espace de solidarité en centralisant et apportant un soutien logistique permettant aux collectivités qui le souhaitent de bénéficier des différentes commandes de masques réalisées soit par l'Association des Maires, soit par la Région et de toutes les informations dont nous disposons.

UN ACCÈS GRATUIT POUR TOUS AUX RESSOURCES NUMÉRIQUES DU RESEAU MÉDIATHÈQUE

Des plateformes de musique, films, autoformations, livres numériques sont à découvrir dès à présent. Afin de permettre à ceux qui ne sont pas encore usagers de bénéficier des ressources numériques de la médiathèque, la communauté de Communes Bresse Haute Seille offre aux habitants de son territoire et des territoires limitrophes une inscription gratuite provisoire permettant d'y accéder. Une fois le confinement terminé, et les sites médiathèque à nouveau physiquement accessibles, ces nouveaux inscrits pourront choisir de la transformer ou non en abonnement durable sur le site de leur choix.

Pour en profiter, il suffit de remplir le formulaire disponible sur les sites internet des médiathèques :

<http://media-hauteseille.dyndns.org/>
<https://bresse-revermont.bibli.fr/>

sur la page Facebook ou sur simple demande par mail et de le renvoyer à l'adresse : mediatheque@bressehauteseille.fr. Un numéro de carte provisoire sera ensuite envoyé permettant d'accéder aux services de la médiathèque.

LA MEDIATHEQUE SUR LES RESEAUX SOCIAUX



les médiathécaires du réseau Bresse Haute Seille ont poursuivi leur travail et ont remis à jour la page FB déjà existante et créé un compte Instagram.